

LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS.

En donnant au ministère actuel tous les dou- teux et les loas fins, les libéraux du Haut-Can- ada ont 2 voix de majorité. Dans le Bas nous sommes 33 contre 7 ! Dans la Chambre il y aura 57 libéraux et 27 conservateurs. La ma- jorité libérale sera donc de 30 !

Il parait d'après ce résultat que tout ce que le ministère a pu faire c'est de faire élire 12 de ses partisans et 8 de ses membres. Car il y a 7 personnes parmi les conservateurs qui voteront contre le présent cabinet.

Nous voyons par les derniers journaux anglais que la question du rappel des lois de navigation pour ce qui concerne les colonies a été indéfini- ment ajournée.

Hopital de la Pointe St. Charles.—Il y a eu 7 morts la semaine dernière et il reste 159 pa- tiens et 208 enfants.

Dans le steamer Caledonia parti de Boston pour Liverpool le 15 de janvier dernier, les MM. suivants étaient passagers Wm. Stephens, David Gilmour, W. Colquhoun, A. Gray, James Denholm, W. Whiteford, W. Darling, J. Bradbury et C. Cadwell de Montréal; T. M. Clark, J. B. Langlois et J. W. Young de Que- bec.

La prochaine maille pour l'Europe pour ren- contrer le steamer de Boston le 12 février à Halifax sera close au Bureau de Poste de Mon- tréal vendredi prochain le 4 février à 3 heures P. M. Les journaux doivent être déposés a- vant 1 heure P. M.

Etats-Unis.—Les derniers avis de Washing- ton nous apprennent que les lasses d'un traite entre le Mexique et les Etats-Unis ont enfin été signées à Mexico. On disait à Washington qu'elles étaient de nature à rencontrer l'appro- bation du gouvernement.

P. S. Le télégraphe électrique nous apprend à l'instant la mort de l'honorable JOHN NIT- SON de Québec.

INSTITUT CANADIEN. LECTURE PUBLIQUE.

HONORABLE C. MONDELET fera une Lecture devant les membres de l'Institut Cana- dien, dans leur Salle, Rue St. Gabriel, JEUDI, le 3 Février prochain à HUIT heures du soir. Le sujet de la Lecture sera : Les Jeunes gens du Ca- nada, ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, à leurs semblables, à la société, à leur pays, leur pers- pective, leur avenir. Des places seront réservées pour les Dames.

Paronire V. P. W. DORION, Sect. Arch. I. C. 31 janv.



AVIS. BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

ST-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE

MONTREAL, 29 Janvier 1848. Les propriétaires de parts dans le Capital de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Lau- rent et de l'Atlantique, sont par ces présentes no- tifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18, Petite rue St. Jacques, en cette ville, les 5me et 6me VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHELINS courant, par cha- que part.

Le 5me Versement, le ou avant le 1er jour d'A- VRIL, et le 6me Versement, le ou avant le 1er jour de MAI prochain.

Les personnes qui résident dans le District de St. François, pourront faire leurs paiements aux agents de la Banque de la Cité, à Sherbrooke ou à Stanstead, comme il leur conviendra le mieux pour la localité où elles résident.

Par ordre THOMAS STEERS, Sec. et Trésorier. 31 janv.

AUX LIBRES ET INDÉPENDANS ÉLEC- TEURS DU COMTÉ DE BERTHIER.

MESSIEURS, Je me rendrais coupable, auprès de vous, d'une in- gratitude impardonnable, si je taisais les sentiments de reconnaissance que j'éprouve pour le zèle infatigable que vous avez déployé dans ma lutte électorale dernière. Surtout par les électeurs les plus influents de votre comté de me porter candidat en opposition à votre ancien mem- bre, j'ai dû céder à des desirs si pressants; et si réus- sant les deux tiers des électeurs de ce comté, j'ai com- bété, vous savez comme moi que ce n'est dû qu'à des manœuvres impies et inouïes en fait d'élection. Vous avez été à même d'en juger par vous-même. Si jamais on a employé la fraude pour obtenir le succès d'une élection, c'est bien dans cette circonstance où, mettant en jeu les moyens les plus corrompus, non seulement on ne s'est pas contenté de faire voter plusieurs fois les mêmes électeurs, dans toutes les paroisses où moi opposant avait la majorité, mais on n'a pas même rougi d'avoir recouru à l'aide de plusieurs centaines d'enfants d'école, pour former cette majorité factice qui fait triompher mon adversaire; je ne citerai qu'un fait à l'appui de mes assertions, c'est que dans la paroisse de Berthier où l'on ne peut compter tout au plus que 450 à 500 électeurs, on a enregistré 1022 votes. Mais ce triomphe n'est que momentané. J'ai trop de foi dans la sagesse des lois de tout pays, pour douter un seul instant du succès de la contestation de cette élection. En cédant encore dans cette occasion aux vœux réitérés de deux mille cinq cents électeurs, je remplis un devoir impérieux de justice pour vous et pour moi. Pour vous, en ce que vos droits et vos intérêts les plus sacrés ont été foulés aux pieds; pour moi-même, en ce que, jugé digne de votre confiance, je suis privé de vous rendre les services que vous étiez en droit d'attendre de moi. Lorsque j'entamai cette lutte, je devais compter sur l'impartialité de personnes qui s'en- tendent rigoureusement à rendre justice aux deux par- ties indistinctement. J'ai été trompé dans mon attente pour quelques uns d'entre elles. Bientôt, les tribunaux seront appelés à faire justice des exactions électorales de ces dernières. Que vous dirai-je d'une personne qui, revêtu d'un caractère sacré, n'a pas craint de descendre dans l'arène politique et de se mêler aux basses intrigues qu'on a employées contre moi. Pour elle, l'opinion publique en a déjà fait justice et je la laisserai concilier sa conscience avec ses actes.

Je ne m'arrêterai point non plus, messieurs, à relever aujourd'hui, les injures grossières et mensongères que n'a cessé de déverser sur moi, depuis quelque temps, une vile gazette qui n'aurait certainement jamais dû paraître pour la tranquillité de nos campagnes autrefois si paisible. Qu'il me suffise de vous dire (et vous le savez tous) que ce papier n'est l'écho que de deux ou trois jeunes enthou- siastes qui ne sont certainement pas d'un grand poids dans l'opinion de notre comté.

Quant aux idées rétrogrades qu'on a voulu me prêter relativement à l'éducation du peuple et à la loi des écoles, je suis trop ami de mon pays pour les avoir jamais entre- tenues. Je désire que l'éducation soit répandue dans tous les rangs de la société, et si j'ai pu vouloir quelques chan- gements dans les détails du bill, je sais que cette occasion de déclarer emphatiquement que je n'ai jamais opposé le fonctionnement de la loi actuelle, ni dit que je voudrais la faire rappeler.

Acceptez encore une fois, messieurs, mes plus sincères remerciements pour l'appui cordial dont vous avez bien voulu m'honorer.

Je re-te sincèrement, Messieurs, Votre respectueux serviteur, L. A. DEROME.

LIVRES FRANÇAIS.

ES ouvrages français suivants viennent d'être reçus et sont à vendre par le soussigné Grande Rue St. Jacques.

Arthur, par Eugène Sue. 4 vols. 8s. Deux Histoires 1772-1810. 1.—Aventures D'Her- cule Hardi. 2.—Le Colonel De Surville par E. Sue. 2 vols. 4s.

La Vie de Koat—Ven Roman Maritime, par E. Sue 2 vols. 6s. Duleytor Arabian Goolphim, Kardiki par do 1 vol. 2s. Plik et Plok par do 2s.

Le Morne-au-Diable, par do. 2 vols. 4s. Thérèse Dunoyer, par do. 2 vols. 4s. Les Mystères de Paris, par do. 10 vols. 20s. Latraumont, par do. 2 vols. 4s. Jean Cavalier ou Les Fanatiques des Cévennes, par E. Sue, 4 vols. 8s. La Croqueratcha, par do. 2 vols 4s. Périodes de la Littérature et des arts, par H. C. Guilhe- Legons de Philosophie Intellectuelle et Morale, par do. Paul et Virginie, par J. H. Bernardin de St.-Pierre 3. JOHN M'COY'S. 17 déc.

ON DEMANDE A UNO. 10, Beaver Hall, un JEUNE HOMME pour servir la table, ets. un Canadien sera préféré.—24 janv.

PIANOS

RÉPARÉS ET MIS D'ACCORD, ETC. Le Soussigné ayant pris des arrangements avec les ouvriers de première classe des ateliers célèbres de Collard et Collard et Town et Packer de Londres, est maintenant prêt à se charger de toutes espèces de réparations aux Pianos-Fortes, Haïpe à pédales, Guitares, Violons, etc.

No. 5, Rue St. George derrière la rue Craig, Montréal, 18 janv.

LES Soussignés Médecins et Chirurgiens, donnent avis qu'ils s'adresseront à la Législature Provin- ciale, dans la prochaine Session (ou dans la session sui- vante suivant les délais) pour demander le rappel de l'acte passé dans la dernière session incorporant la Pro- fession Médicale, etc., etc., et la substitution d'au- tres dispositions, principalement l'établissement d'un bureau d'examinateurs à Québec et d'un autre à Mont- réal.

B. H. CHARLEBOIS, W. DESCHAMBAULT, P. E. PICHAULT, C. A. REGNAULT, T. E. DODET D'ORSENNES, F. TRUDEL, HECTOR PELTIER, L. BOYER, J. L. LEPROHON, J. EMERY CODERRE, P. WILBENNER, C. SABOURIN, J. WILSCAM. Montréal, 7 déc. 1847.

L. P. BOIVIN, IMPORTATEUR

DE TOUS LES LIVRES, ENCRE, ET OBJETS DE FANTAISIE.

INFORMER respectueusement ses patrons et le public en général qu'il a reçu en splendide magasin com- plet de livres de la Bibliothèque de la Ville de Mon- tréal, le Palais de Justice, le 23 du courant avec une collection de marchandises nouvelles et de der- nier goût à la portée de la bourse de la Nation de Public. Montréal, 21 déc. 1847.

LIBRAIRIE CANADIENNE.

No. 3, Rue St. Vincent.

LES Soussignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreux pratiques qu'ils se chargeront comme par le passé de toutes les commandes de livres, cartes géographiques, globes, instruments de chirurgie, et de toutes autres marchandises FRANÇAISES.

Les commandes envoyées à leurs soins, sur ont exécutées avec célérité par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de valoir bien à solder leur compte sous le plus court délai possible.

E. R. FABRE et Cie. Montréal, 21 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ELEMENTAIRE.

SOUS le titre d'une méthode d'analyse grammaticale et raisonnée, à l'usage des Écoles Catholiques, en 12 vo- lumes, nouvelle édition, prix 10s. la douzaine, à vendre chez E. R. FABRE, et Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 24 déc.

VITAL DESROCHERS

ÉTÉ admis à la profession d'Architecte, au Bureau du département des Terres de la Couronne, le 11 de décembre dernier. Le Bureau du sudit Architecte est au No. 121, Rue St. PAUL, Montréal; il pratiquera le dessin et l'architecture il se transportera à la campagne lorsqu'il en sera requis. Montréal, 17 janv.

MOULANGES FRANÇAISES.

Le Soussigné ayant été nommé agent par une maison de France pour la vente de MEULES de Mou- lins en France et fait au goût du pays, prévient les Messieurs qui désirent en acheter qu'ils peuvent s'adresser à lui. Quelques meules sont compo- sées de 5 à 6 morceaux et de la grandeur de 41 pieds anglais elles peuvent venir aussi de toutes autres dimen- sions. Pour renseignements s'adresser chez messrs. E. & V. HUDON, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE. 21 janv.

AVIS.

On s'adressera à la Législature à sa prochaine ses- sion, (ou à la suivante si le cas le requiert) pour en obtenir le privilège de construire un PONT DE PA- GE sur la Rivière L'Assomption, de manière à joindre le village de ce nom avec la rive opposée, du côté de St. Sulpice. Ce pont dont la longueur excéderait 350 pieds n'aura qu'un seul pilier, au centre, pour le supporter, de sorte qu'il y aura un libre espace de 160 et quelques pieds entre le pilier et chaque des rives. Il sera élevé de 6 pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux; et n'aura pas de pont levés. Le privilège qui sera demandé s'étendra à une ligne en bas et une ligne en haut du dit pont; l'autre moitié de la liberté à qui vou- dra, de tenir une traverse de pont au lieu connu sous le nom de "traverse de Guilbault" pour la commodité des piétons allant ou venant du haut de l'Assomption.

LES PEAGES QUI SERONT DEMANDÉS SONT : 1.—Pour chaque Carrosse ou autre voiture à quatre roues, avec un seul cheval et un conducteur, six deniers courant.

2.—Pour chaque voiture à deux roues, et chaque voi- ture d'hiver, avec un seul cheval, et le conducteur, quatre deniers courant.

3.—Pour chaque cheval ou autre bête de somme addi- tionnelle aux voitures mentionnées ci-dessus, deux deniers courant.

4.—Pour chaque personne additionnelle dans une voi- ture, un denier courant.

5.—Pour chaque personne à cheval, deux deniers et demi.

6.—Pour chaque personne à pied, un denier.

7.—Pour chaque cheval, jument, mule, âne, ou autre bête de somme; tarreaux, boeuf, vache ou autre bête à corne de quelque espèce qu'elle soit, un denier et demi.

8.—Pour chaque monton, veau, agneau, chèvre, co- chon, etc. un demi denier.

A. LAROCQUE. 11 nov. 1847.

MAISON DE PENSION

PAR Madame Veuve LEON GOSSELIN, No. 6, rue des Récollets. Une salle et une cham- bre à coucher vacantes.—24 janv.

RESTAURANT DE COMPAIN.

PLACE D'ARMES. M. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la cuisine de la Régence de Carabine et de 772 régiments, ainsi que de plusieurs clubs, au nombre desquels était celui de la Régence de Carabine, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St. Jacques, vis-à-vis la nouvelle Brique de Montréal.

On trouvera constamment à ce Restaurant une liste de mets qui égale celles de Paris et de New-York, sous le rapport de la variété et de la qualité. Son salon et ses autres appartements sont décorés et ornés d'objets précieux et d'un goût en rien à aucun autre établis- sement en ce genre. Les propriétaires s'efforcent de faire que le restaurant soit utile aux hommes d'affaires et autres qui se trouvent dans le besoin de prendre un repas plus ou moins élégant de chez eux. On trouvera à ce restaurant des mets de toute espèce, préparés à toute heure du jour.

Ses vins et ses liqueurs seront toujours du premier choix. Il peut donner des dîners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers pour un nombre plus ou moins grand de personnes sont aussi servis avec les mets les plus délicats qu'affire la saison. Vrais saups à la tortue en tout temps.—21 nov.

MOUVEMENTS DE BATEAUX A VAPEUR, ETC., A VENDRE.

LES mouvements de Bateau à Vapeur dont on s'est servi sur le canal de Lachine, avec ou sans les Pompes qui lui appartiennent, sont vendus séparément à des conditions et en termes de paiement raisonnables.

Ces mouvements faits par Parkyn, sont dans le meilleur état et de la force de 35 à 40 chevaux. Les cylindres ont de 21 pouces de diamètre avec des soupapes compo- sées de six et six pieds d'action.

Les deux Pompes ont d'une construction excellente, de 21 pouces de diamètre et de quatre pieds d'action. En même temps sont mis en vente soit ensemble ou séparément, des pompes, au bas de l'écluse du canal, avec un entonnoir de fer fondé pour les installer en opération.

Pour plus amples informations quant aux conditions et aux particularités, s'adresser à ce bureau. Par ordre, THOMAS A. BLEGLEY, Secrétaire des Travaux Publics. DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, 16 décembre, 1847.

LIGNE DE DILIGENCE



ENTRE LE VILLAGE D'INDUSTRIE ET Montréal.

EN PASSANT PAR L'ASSOMPTION

Le Soussigné informe le public qu'il vient d'établir une Ligne de Diligence entre le VILLAGE D'INDUSTRIE et MONTRÉAL, en passant par le Village de PASSOIFFON.

Les voitures seront confortables, les chevaux excel- lents, et il espère que de toutes manières les voyageurs seront satisfaits.

Les diligences partiront de MONTRÉAL tous les MARDIS et VENDREDIS à 3 heures, P. M. du VIL- LAGE D'INDUSTRIE (tous les LUNDIS et JEUDIS à 7 heures, A. M.). Pour autres informations s'adresser à PHOTEL QUEBEC, à M. BREAULT, à PASSOIFFON chez Mde MICHIER et au propriétaire au vil- lage d'Industrie. JOSEPH DESCHAMPS. Village d'Industrie, 21 janv.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir de Bruxelles, les ou- vrages suivants: Œuvre de Victor Hugo, 8 vols. L'Amant de la Lune, par C. Paul de Kock, 12 vols. De l'Allemagne, par M. de Staël, 3 vols. Une Fille de Regent, par A. Dumas, 3 vols. Les Quarante-Cinq, par do 1 vol. Louis XIV et son siècle, par do 5 vols. Mémoires d'un Médecin, par do 6 vols. De Paris à Cadix, par do 2 vols. Le Bâtard de Mauléon, par do 4 vols. L'Alchimiste, Drame, par do 1 vol. Christian, Drame, par do 1 vol. Les Deux Dames, par do 9 vols. Vingt ans après, suite des Trois mousquetaires do 4 vols. Impressions de voyage par do 4 vols. Traité d'Éducation par M. de Genlis 4 vols. Valentine par Geo. Sand 2 vols. Scyon par do 1 vol.

Les aventures de Satorin Fichtel ou la conquête de la Rouairi par Frédéric Soulié Histoire populaire ou étiologique et pitto- resque de Napoléon et de la grande armée par Louis Marco de Saint-Hilaire.

Les bœufs maigres par Mme la comtesse Dash 1 vol. Mademoiselle de La Tour du pin par do do 1 vol. Voyage en Orient par A. de Lamartine, (M. de l'Académie Française) 1 vol. Histoire et Blanche Pauline par Geo. Sand Jacques par do Pécenien par do

Un Roman en voyage par X. B. Saintine Antiope par do do Les bœufs dans la vallée par H. de Balzac Histoire d'Oliver l'abbé par Frédéric Soulié Le médecin de campagne par M. de Balzac Histoire de la Grandeur et de la Décadence de César Bretteau par M. de Balzac

Le Tache de Sang par M. de Balzac Le Procureur de Rip par Jules A. David La Cousine Bette par H. de Balzac. JOHN M'COY, 9, Grande rue St. Jacques. Montréal, 27 janv.

A LOUER.

UN VERGER complanté d'arbres fruitiers, pom- mes, poires, ainsi qu'un JARDIN avec une petite MAISON pour le jardinier, situé sur le Côteau St. Louis, faubourg St. Antoine, voisin de Jos. Donagan, cur. possession donnée immédiatement.

Aussi, une MAISON, rue Craig, coin de la rue Coëg, en brique à deux étages, contenant onze appartements, avec glacière, écurie et rui- sseau. Possession d'immédiatement. Comme quel- ques réparations seront nécessaires, elles seront faites au goût des personnes qui désireront louer. S'adresser à L. DE LAGRAVE, Rue Craig, ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, faubourg St. Joseph. 21 janv.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

Avis public est de plus donné que les livres des coti- sations pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont déposés dans le Bu- reau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public ainsi que ceux qui se croiront lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs proprié- tés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier; pourvu que telle ap- plication soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et lésés au Bureau du Trésorier de la Cité accompa- gnés de deux ou autres pièces justificatives. Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité. 19 août.

PLACES DE BANC A LOUER

On offre à louer une ou deux places de Banc avan- tageusement situées dans le nef de l'Eglise Paroissiale de cette ville, dans l'allée du centre, possession immédiate. S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. 31 déc. 1847.

COURS DE LANGUE FRANÇAISE, EN 60 LEÇONS.

Le Soussigné a l'honneur d'informer les familles Ca- nadiennes, les Dames et Messieurs de cette cité et des environs qu'il commencera DEMAIN, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; et il se flatte de pouvoir donner un mode d'enseignement en SOIXANTE LE- ÇONS.

Il ne compte beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant en faveur de sa science qu'il a obtenu jusqu'à ce jour seront produits à toutes les demandes.

Pour plus amples informations, s'adresser au Soussigné, à l'Hôtel de Québec, où il se trouvera chaque jour de 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M.

M. L. donnera son cours à domicile, aux Dames et aux De nouvelles qui voudront bien l'honneur de leur con- fiance; UNE HEURE de séance par jour. Quant aux Messieurs, ils suivront le Cours à l'HOTEL DE QUE- BEC. CHS. H. LASSISEKAYE. Montréal, 20 nov. 1847.

ECOLE DE Médecine et de Chirurgie.

LES lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le DERNI- ER D'AVRIL. Les lectures, à l'avenir seront données en français, comme suit:

L'Anatomie.....DR. BIDAUD. Les Accouchements.....ARNOLDI. La Pratique de la Médecine.....FADGLEY. La Chirurgie.....MONRO. La matière méd. et la thérapeutique.....J. E. CODERRE. La Chimie.....SUTHERLAND. L'Institut de médecine ou physiologie.....PELTIER. La médecine légale.....BOYER. La Chimie Médicament.....BADOLET. La Clinique Chirurgicale.....ARNOLDI.

N. B. Les élèves qui auront complété leurs cours de cette école pourront avoir le degré de l'Université du Collège McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un "Anus Medicus," à cet collège. WILLIAM SUTHERLAND, M. D. 2 sept. 1847.

Portrait de Jacques Cartier.

A la sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait de Jacques Cartier, le public peut se procurer à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui vou- draient en acheter. Des listes ayant été déposées chez M. M. les Libraires de cette ville. Souscription: St. G. N. GOSSELIN, Agent. Montréal, 4 nov. 1847.

AVIS.

TOUTES Personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Esq., ou son vivant Banquier de Montréal, sont priées de les présenter pour être réglés, et celles qui doivent à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-dessus par le défunt feu St. François-Xavier. WILLIAM LYMAN, Procureur de Mme Hannah Lyman Mills. Montréal, 26 nov.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX. MARCHES AVANTAGEUX

POUR LE COMMERCE ET LES FAMILLES. M. LOUIS PLAMONDON, se proposant de faire à son établissement actuel, des fonds son fond de Magnin. A partir de ce jour il sera fait une réduction considérable sur les prix ordinaires. Les effets et mar- chandises seront vendus à bien peu de chose au dessous du prix courant, etc. 20 nov.

PORTRAITS AU DAGUERRETYPE.

M. M. DESNOYERS a l'honneur d'informer le pu- blic de Montréal qu'il a ouvert ses CHAMBRES DE DAGUERRETYPE au No. 131, Rue Notre Dame, où il se propose d'exercer son art. Il se peut prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se trans- portera aussi à la résidence de ceux qui le désireront. Ceux qui voudraient conserver les traits d'un parent ou ami décédé peuvent le faire en s'adressant à M. D. le plus tôt possible après la mort.

N. B.—M. D. enseigne l'art du Daguerrotype en deux leçons et à un appareil à vendre. Ses prix sont très réduits. Entrée par la porte cochère. 23 nov.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe ou autre- ment, sont priées de PAYER IMMÉDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction. Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité. 15 septembre, 1847.

SOMMAIRE DE CETTE LIVRAISON. Romans: Le Zodiaque, Seines, le Peuple Juif, par M. Bartholomew. Romans et nouvelles: Le Médecin du Village, Notices Biographiques.—Touche à l'Éternel, par Amant de Laforgue. Archéologie CANADIENNE.—Touche à l'Éternel, par Amant de Laforgue. Hygiène: La mode, ses caprices et ses abus par le Dr. Goulin. La Beauté.—Poste. Chronique Américaine par Charles de Boigne.—Revue Agricole.—Revue Scientifique.—Le Petit Courrier de Montréal. 22 3/4 CENTS. 25 CENTES. TRÉFÈTE SOUS.

VENTES PAR LE SHERIF.

EN FEVRIER PROCHAIN.

Henri Lemesurier et al. et Dame John Glen, 20—une part dans le Domaine de Chamblé, d'un arpent et 25 pieds et 8 pouces sur, entre la Bailliée de Chamblé et la ligne de la baronnie de Longueuil—20. Un Emplacement au Canton de Chamblé, de deux arpents sur un arpent, avec une maison en pierre.—Pour être vendu à la porte de l'Église de Chamblé, le 15 Février prochain, à dix heures.

Matriages.

En cette ville, le 1er du courant, par le Rév. Messire Fay, M. Cyrin Bertrand; Typographe, à Dlle. Adèle Malin.

A la Petite Nation, le 25 du courant, par le Rév. Messire T. V. Papineau, curé de la paroisse de St. Marc, oncle de la mariée, François Samuel MacKay, Ecuyer, Notaire du lieu, Sme fils du Colonel Stephen MacKay, de St. Eustache, à Dlle. Julie-Séraphine Aurélie, Jme fille de l'honorable Denis Benjamin Papi- neau, aussi du même lieu.

A Yamachiche, le 18 du courant, par le Rév. Mes- sire Dumoulin, Archiprêtre, et curé du lieu, M. Damas Gelin, à Dlle Rosalie Belluare, tous deux de cette paroisse.

Obits.

En cette ville, le 28 des fêtes seculaires, Irabell-Hannah, seul enfant survivant de M. le Dr. S. C. Sewell; c'est le quatrième qu'il perd depuis le 4 du mois dernier.

En cette ville, dimanche matin, après une courte maladie, Dame MARIETTE LAFAY, âgée de 26 ans, épouse de M. Joseph M. Joseph. Elle laisse un époux infortuné et trois enfants en bas âge.

A St. Ours, le 17 Janvier courant, à l'âge de 36 ans, après une maladie de quelques jours, Joseph Luignan, Ecuyer, Médecin, beau-frère de Mes- sieurs Currier, Avenant. Durant sa trop courte car- rière, il avait su gagner, comme citoyen et médecin, l'estime des habitants de sa paroisse et des paroisses environnantes. Durant l'hiver et l'automne derniers, lorsque le typhus régnait parmi les écoliers et les travailleurs à la construction de l'Église, à St. Ours, il n'a ménagé ni sa vie, ni ses soins comme méde- cin, pour arrêter les progrès d'une maladie si dan- gereuse, et a été singulièrement heureux dans la cure de ses patients. L'amour de son concitoyen et de ses mœurs et la bonté de son cœur toujours prêt à rendre service, le font regretter de ses proches et de ses amis et de tous ceux qui ont eu des rapports avec lui. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse ché- rée, deux jeunes enfants et une tante d'un âge très avancé dont il avait été le protégé et l'enfant adop- tif, et qui en addition aux nombreux sacrifices qu'il avait faits pour son affectionné neveu, se attendait pas à subir le dur sacrifice de le voir si soudaine- ment et si prématurément enlevé au début de sa carrière d'enseignement commencé.